Éducateur sportif - Sport santé - F/H

https://recrutement.lyon.fr/front-jobs-detail.html?id_job=3514&id_origin=0

Limite de candidature	26-12-2026
Mise à jour	26-11-2026
Référence	14008
Service	SPORTS
Localisation	Lyon
Contrat	Emploi permanent
Statut	-
Fonction	Animateur-trice-éducateur-trice sportif
Date d'entrée	04/01/2027
Date de fin	26-12-2026
Filière	Sportive
Catégorie	B
Cadre d'emploi	B - Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives
Grade	Educateur territorial des APS, Educateur territorial principal des APS de 1ère classe, Educateur territorial principal des APS de 2ème classe

Contexte et définition du poste

Au sein de la Ville de Lyon, la Délégation Générale à la Jeunesse, à l'Education, à l'Enfance, aux Sports et à l'Inclusion est composée de quatre Directions, d'un Secrétariat général et est chargée du suivi du CCAS, totalisant environ 4 000 agents exerçant des missions de services aux publics, au plus près des enfants, des familles et des plus vulnérables de nos concitoyens.

La Direction des Sports, composée de 450 agents, est en charge de l'exploitation et de l'entretien de 340 sites sportifs répartis sur le territoire. Elle inclut le pôle sport santé sur le territoire et porte le dispositif enform@Lyon.

Au sein du pôle sport santé, sous la direction du responsable, vous intervenez sur le dispositif maison sport santé et sport sur prescription et assurez l'enseignement et l'animation d'activités physiques et sportives :

- vous organisez et mettez en oeuvre des activités sportives spécifiques
- vous encadrez des séances avec des publics à besoins spécifiques pour les faire progresser et les accompagner vers l'autonomie la plus importante possible (cardio training, marche nordique, marche active, activités adaptées....)
- vous gérez la sécurité des participants, des activités et des matériels
- vous conseillez les agents de la Ville de Lyon sur des actions sport, santé et bien-être
- vous concevez, organisez et évaluez des programmes d'intervention, après analyse et compréhension des besoins spécifiques (maladies chroniques, troubles moteurs, vieillissement...)
- vous suivez la conformité du parc d'agrès de fitness / workout de la Ville de Lyon (détection d'anomalies des matériels, suivi des opérations de maintenance...)

Profil recherché

Titulaire de la **Licence mention « STAPS** : activité physique adaptée et santé » (délivrée jusqu'au 1er janvier 2024) OU du **diplôme d'État de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS)** avec une spécialité Perfectionnement sportif, option « activités physiques et sportives adaptées » (DEJEPS-APSA) OU du brevet d'État d'éducateur sportif 1er degré, option « activités physiques et sportives adaptées (BEES-APSA)

Vous avez une connaissance solide des caractéristiques générales des principales pathologies et maîtrisez la réglementation des activités physiques et sportives, dont les activités adaptées.

Vous avez une expérience professionnelle dans la transmission ou l'enseignement d'activités physiques adaptées et savez animer / encadrer un groupe, faire appliquer les règles de sécurité lors d'activités sportives

Vous savez concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets liés au sport santé

Vous faites preuve d'une bonne capacité d'écoute et d'une solide réactivité face aux accidents

Vous avez une bonne qualité d'expression écrite comme orale

Informations complémentaires

Poste ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels.

Votre rémunération :
À partir de 2 384 € bruts mensuels, selon expérience + primes selon le temps de présence

Conditions de travail :
Temps de travail hebdomadaire : 38 h 45 du lundi au vendredi, possibilité de travail en soirée ou le week-end selon calendrier des événements Ville de Lyon.
Congés : 25 jours + 21 jours de RTT

Vos avantages :
- Participation transports en commun ou Velo’v à hauteur de 75%
- Carte Ticket restaurant : possibilité jusqu’à 153€ par mois dont 60% pris en charge par la ville
- Forfait « mobilités durables » : jusqu’à 300€ par an en cas de déplacement en covoiturage ou vélo personnel
- Participation à une complémentaire santé et prévoyance
- Congé menstruel
- 10 semaines de congé 2ème parent
- Comité des œuvres sociales : sport, culture, loisirs, voyages…des avantages pour toute la famille !